

Zeitschrift:	Bulletin de la SHAG : revue annuelle de la Société d'histoire et d'archéologie de Genève
Herausgeber:	Société d'histoire et d'archéologie de Genève
Band:	7 (1939-1942)
Heft:	1
Rubrik:	Compte rendu administratif : juillet 1938 - juin 1939

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 18.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

COMPTE RENDU ADMINISTRATIF

JUILLET 1938 - JUIN 1939

Admissions et décès

Depuis le mois de juillet 1938, la Société d'histoire et d'archéologie a reçu au nombre de ses membres effectifs :

1938 : M^{me} Renée PICTET.

M^{me} Marie SARASIN, élève de l'Institut d'art et d'archéologie de Paris.

M. Charles MORIN, docteur en médecine.

M. Olivier REVERDIN, licencié ès lettres.

M. Jean BOIMOND, clerc de notaire, Saint-Julien-en-Genevois.

M. Fréd. BARBEY, archiviste-paléographe, homme de lettres.

1939 : M. Ch. HEINEN, docteur ès sciences, chimiste métallurgiste.

M^{me} Christiane DUNANT, licenciée ès lettres.

M. Jean-Pierre DEMOLE, employé de banque.

M. Arthur Elliott FELKIN, B.A., membre de la section financière de la S.d.N.

Elle a eu le regret de perdre quatre membres effectifs :

MM. Marcel VALLON (31 juillet 1938), Ernest NAEF (voir ci-après), Maurice BRÉMOND (27 janvier 1939), Marc ODIER (25 mai 1939).

Le nombre des membres de la Société était de 230 au 30 juin 1939.

Né le 8 mai 1859, décédé le 6 décembre 1938, Ernest NAEF était membre de notre Société depuis le 25 novembre 1897. Il a présenté à nos séances plusieurs communications se rappor-

tant à ses études de prédilection et d'où sont issus des articles et des livres assurés de durer. C'est ainsi que sa communication sur « l'industrie de l'étain à Genève », présentée le 25 avril 1918, se rattache à ses mémoires sur *Les potiers d'étain genevois* paru dans *Nos anciens et leurs œuvres* en 1904, sur *Les potiers d'étain dans les cantons de la Suisse romande* imprimé en 1939 dans *Trésors de nos vieilles demeures*, et à son livre : *L'étain et le livre du potier d'étain genevois* paru à Genève en 1920 ; ses communications sur les « anciens exercices militaires à Genève » (10 avril 1930) et sur « l'épée de Maudry, roi de l'Arquebuse » (25 avril 1936) ont été imprimées dans *Genava* en 1933 et 1937. Ces études, de même que son livre sur *Salomon Guillaume Counis*, paru en 1935 et qu'il se préparait à rééditer, prouvent à quel point Ernest Naef s'intéressait au passé de sa cité. A côté de son activité professionnelle et des nombreux comités auxquels, en bon Genevois, il avait apporté son aide, les sociétés comme la nôtre ou comme les Exercices de l'Arquebuse et de la Navigation, où l'histoire de Genève est particulièrement honorée, lui tenaient spécialement à cœur. Délégué par les Exercices de l'Arquebuse aux fêtes de notre Centenaire, il avait préparé à cette occasion une charmante allocution que seules les circonstances l'empêchèrent de prononcer ; aussi est-ce en pieux hommage qu'à notre séance du 26 janvier 1939, son fils, M. Henri Naef, nous révéla ce dernier message d'un ami disparu¹.

Faits divers

PUBLICATIONS. — La Société a publié : 1^o au mois de septembre 1938, la quatrième et dernière livraison du tome VI du *Bulletin*, datée : juillet 1937-juin 1938 et tirée à 500 exemplaires ; 2^o au mois de juillet 1939, le *Mémorial des années 1913 à 1938*, tiré à 600 exemplaires.

En préparation : 1^o le tome XIII des *Registres du Conseil de Genève* ; 2^o la suite des *Origines de la Réforme à Genève*, par M. Henri Naef.

¹ Cf. : *Ernest Naef, 8 mai 1859-6 décembre 1938, in memoriam*. [Genève, 1939], in-8^o, 29 p.

DONS. — La Société a reçu entre autres les dons suivants :
De la famille de Victor van Berchem : fr. 2.000,— et les clichés
du tome IV des M.D.G. in-4^o.

De M^{me} Reibold de la Tour, une glace murale.

De M. Jean Boimond : un plan manuscrit de jardin du XVIII^e
siècle identifié avec le plan de la propriété de G. Cramer à Cologny.

De M^{me} Afet : 1 vol. — M. Pierre Bertrand : 2 broch. —
Mgr Besson : 1 vol. — M. J. Boimond : 1 broch. — M. J. Brun :
11 vol., 15 broch. — M^{me} M. Brun : 1 vol, 1 broch. — M. H.
Cailler : 12 broch. — M. A. Castell : 1 vol. — M. Ed. Chapuisat :
1 broch., 1 vol. — M. A. Choisy : 1 broch. — M. Ed. Favre :
1 vol., 2 broch. — M. R. Feller : 1 vol, 1 broch. — M. L. Fulpius :
1 broch. — M. F. Gardy : 2 broch. — M^{me} M. Mauerhofer :
1 broch. — M. R. Montandon : 1 vol. — M. J. J. Pittard :
1 broch. — M. G. Reverdin : 1 broch. — M. P. E. Schazmann :
1 vol. — Bibliothèque publique et universitaire : 2 vol., 1 broch.
— Ville de Genève : 1 vol.

Mémoires, Rapports, etc.

présentés à la Société
du 10 novembre 1938 au 25 mai 1939

1095. — *Séance du 10 novembre 1938.*

L'Eglise et l'imprimerie dans les anciens diocèses de Lausanne et de Genève depuis les origines jusqu'en 1525, avec projections lumineuses, par Mgr BESSON, membre correspondant.

Présentation du second tome de l'ouvrage paru sous le même titre (Genève, 1938, in-8^o).

1096. — *Séance du 24 novembre 1938.*

Les combats de Gingins et de la Faucille en automne 1535, par M. Charles GILLIARD, membre correspondant.

Impr. ci-dessus, p. 3-37.

Extraits d'une correspondance entre Auguste de la Rive et Tocqueville, par M. Luc MONNIER.

Les papiers de la Rive à la Bibliothèque publique conservent un certain nombre de lettres d'Alexis de Tocqueville adressées à Auguste de la Rive. Au château de Tocqueville en Normandie, M. Monnier a retrouvé les réponses d'Auguste de la Rive aux lettres de l'auteur de *l'Ancien Régime et la Révolution*. Dans cette correspondance, qui s'étend de 1838 à 1857, le savant genevois et l'historien français échangent leurs impressions sur les événements politiques contemporains. De la Rive explique et justifie auprès de Tocqueville les réactions de la Suisse dans l'affaire Louis-Napoléon ou dans celle de Neuchâtel. Tocqueville se demande si la révolution de 1841 ne va pas nuire au renom scientifique de Genève. James Fazy est qualifié de « type de l'immoralité publique la plus éhontée » et les Italiens et les Allemands apparaissent comme dangereux par leur besoin effréné de jouer un rôle. Tout l'intérêt de cette correspondance réside ainsi dans les appréciations profondes et parfois prophétiques de ces deux grands esprits rapprochés par des goûts semblables, une tradition commune et qu'un même destin, après Napoléon III et après Fazy, a écartés du pouvoir.

1097. — *Séance du jeudi 15 décembre 1938.*

Lesdiguières et d'Albigny, par M. Pierre BERTRAND.

Voir la *Tribune de Genève* du 11-12 décembre 1938.

Lesdiguières et l'Escalade, par M. Paul-F. GEISENDORF.

Voir *l'Escalade de Genève*, édité par la Compagnie de 1602, 2^e série, n° 2 (Genève, 1938), p. 25-31, à quoi il convient d'ajouter cette note :

Dans son livre sur *Le connétable de Lesdiguières* (Paris, 1892, p. 257-8) Dufayard a prétendu que Lesdiguières vit venir l'Escalade et prévint les Genevois. C'est une erreur. Si, jusqu'en octobre 1602, Lesdiguières ne ménagea pas ses conseils de vigilance, il garda le silence pendant les derniers mois

de 1602. Le 12 décembre (a. st.), subitement effrayé par les préparatifs du duc, il adressa aux syndics une sérieuse mise en garde. Mais sa lettre, écrite le jour même de l'Escalade, parvint à Genève quarante-huit heures trop tard.

Les textes hiéroglyphiques de la Vallée des Rois, avec projections lumineuses, par M. Charles MAYSTRE.

La plupart des textes et des figures qui ornent les parois et les plafonds des tombeaux de la Vallée des Rois sont demeurés inédits ou n'ont été qu'insuffisamment publiés. Cependant on peut apercevoir dès maintenant que l'étude complète de ces documents hiéroglyphiques jettera quelque jour sur un moment passionnant de l'histoire égyptienne, celui où la dix-huitième dynastie meurt avec le règne du pharaon révolutionnaire et réformateur Aménophis IV-Achenaton. Les textes de la Vallée des Rois, qui se renouvellent d'incroyable façon au début de la dix-neuvième dynastie, conservent un écho des discussions théologiques et théoriques qui eurent lieu à la fin de la dynastie précédente. Enfin ces textes permettront de remonter à la source de plusieurs notions philosophiques qui avaient ordinairement cours dans l'Egypte contemporaine des anciens philosophes grecs. Certains concepts appartiennent à la fois à la littérature hiéroglyphique et aux penseurs grecs, telle la nacelle remplie de feu qu'on trouve chez Héraclite ; elle semble bien être l'antique barque solaire égyptienne. On peut donc poser la question des rapports entre la philosophie égyptienne et celle de la Grèce primitive et prévoir que les textes de la Vallée des Rois contribueront à faciliter l'étude de ces relations.

Un diplôme de l'Exercice de l'Arquebuse à Genève (1819), présenté par M. Gustave VAUCHER.

Les Archives d'Etat ont acquis récemment un diplôme de chevalier-conseiller de l'Exercice de l'Arquebuse, datant du commencement du XIX^e siècle, d'un type inconnu jusqu'ici. Ce diplôme, qui mesure 32×24 cm., est gravé et colorié ; il est

orné dans la partie supérieure d'un médaillon ovale entouré d'armes et d'accessoires de tir et dans lequel est peint un paysage représentant le tirage de la Coulouvrenière. Dessiné par Jean Dubois, gravé par Louis Anspach et écrit par Durand, il a été décerné en 1819 à Jean Demierre.

1098. — *Séance du 12 janvier 1939* (Assemblée générale).

Rapports du président (M. Paul COLLART) et du trésorier (M. William GUEX).

Election du Comité : MM. Paul-E. MARTIN, président ; Gustave VAUCHER, vice-président ; William GUEX, trésorier ; Paul-F. GESENDORF, secrétaire ; Henri DELARUE, bibliothécaire ; Paul COLLART, Jean-P. FERRIER, Fréd. GARDY, Luc MONNIER.

M. Edouard FAVRE, qui est membre effectif de la Société depuis soixante ans, est nommé membre honoraire.

Souvenirs de jeunesse du premier syndic J.J. Rigaud, par M. Edouard FAVRE.

Impr. dans le *Journal de Genève* (feuilleton) du 6 au 12 février 1939 ; tiré à part, Genève, 1939, in-16, 31 p.

Le registre original de la Taxe révolutionnaire de 1794, par M. Paul-E. MARTIN.

M. Paul-E. Martin présente un manuscrit récemment acquis par les Archives d'Etat ; il s'agit du Registre de la Taxe révolutionnaire de 1794, soit du relevé autographe établi par Isaac Cornuaud de la taxe extraordinaire décrétée par la Commission Nationale le 28 septembre 1794, suivi de la liste des dons patriotiques. Ce document, considéré jusqu'ici comme perdu, n'était connu que par une copie du professeur Pierre Odier, dont un large extrait a été publié par M. Gabriel Odier (*Etrennes genevoises*, 1931, p. 81-197). Le registre de Cornuaud donne pour tous les contribuables leur qualification (A = Aristocrate, M = Mixte, P = Patriote) sur laquelle est établie la taxation.

Il fournit ainsi des indications extrêmement précieuses pour la répartition politique et sociale de la population genevoise et pour le calcul des fortunes privées.

1099. — *Séance du 26 janvier 1939.*

Livres d'école genevois, 1532-1534, avec projections lumineuses, par M. Henri DELARUE.

Paraîtra dans *Genava*.

La conquête du Chapitre par les bourgeois ou les dernières élections capitulaires à Genève, par M. Henri NAEF.

Impr. ci-dessus, p. 35.

1100. — *Séance du 9 février 1939.*

La société italienne de secours mutuels à Genève pendant les années 1856-1858, par Mlle Marguerite MAUERHOFER.

C'est en mai 1856 que cette pseudo-société philanthropique prit naissance à Genève. Précédée par la « Société philanthropique » qui datait de 1851, elle réunissait les principaux réfugiés italiens de 1843 et malgré son titre, elle ne s'occupait pas uniquement de bienfaisance. Peut-être même ne fut-elle pas entièrement étrangère à la préparation de l'attentat d'Orsini. Son activité fut la cause d'une assez vive tension entre Berne, qui en redoutait les conséquences diplomatiques, et Genève, dont le gouvernement radical protégeait les réfugiés. Aussi ne survécut-elle pas aux incidents qu'elle avait provoqués.

Les travaux de restauration de l'église abbatiale de Payerne, avec projections lumineuses, par M. Louis BOSET, architecte.

Construit, sinon par la reine Berthe comme le veut la tradition, du moins à son époque et par des membres de sa famille, devenu prieuré de Cluny au X^e siècle, puis abbaye sous Amédée VIII,

le couvent de Payerne comprenait au moment de la conquête bernoise trois groupes de bâtiments : la « Neuve Abbaye », restaurée au XVI^e siècle, la maison du doyen avec le cloître et l'abbatiale proprement dite. Les Bernois firent du premier bâtiment un tribunal et de l'église une prison et un entrepôt. Ce n'est guère qu'à la fin du XIX^e siècle qu'on se préoccupa de restaurer ces édifices et en 1920 qu'on put commencer les travaux. Ceux-ci ne sont pas achevés et dureront sans doute encore longtemps. Mais d'ores et déjà la Neuve Abbaye a retrouvé ses fenêtres du XV^e siècle, ses chapiteaux et colonnettes du XII^e réemployés après un incendie au XIII^e, et la salle appelée aujourd'hui le tribunal s'est révélée être le dormitoire conventuel. Quant à l'abbatiale proprement dite, on en a dégagé le chevet et les bras du transept. Les chapelles absidiales, qui avaient été murées du côté de la nef et coupées de planchers, ont repris leurs dimensions premières. La plus méridionale, dite de Grailly, a révélé de fort belles peintures ; celle dite de Bonivard porte les armes de Jean-Amé de Bonivard, abbé de Payerne de 1508 à 1514, prieur de Saint-Victor et oncle du fameux prisonnier de Chillon ; la plus septentrionale est ornée d'un damier à trois couleurs du XIII^e siècle, des armes de Savoie et de fragments de fresques représentant l'Annonciation, l'Adoration des mages, Gethsémané et la Résurrection. Enfin dans la grande abside, du chœur un démурage a mis à jour une fresque du XIV^e siècle, dont la partie supérieure a conservé toute sa vivacité de coloris. Poursuivie grâce à des subventions cantonales et fédérales, la restauration de l'abbatiale de Payerne permettra de redonner une partie de son ancienne splendeur à l'édifice roman le plus homogène et le plus considérable de notre région.

1101. — Séance du 23 février 1939.

La comtesse de Vercellis et le comte de la Roque des « Confessions » de J.J. Rousseau, par le commandant GAILLARD.

Paraîtra dans les *Mémoires de l'Académie des sciences, belles-lettres et arts de Savoie*.

1102. — *Séance du 9 mars 1939.*

Sur un acte de donation romain à Moudon, par M. Paul COLLART.

Impr. dans la *Revue suisse d'art et d'archéologie*, t. I, 1939,
p. 15-20 et pl. 13.

Ami Lullin avant l'annexion, par M. J. J. CHOUET.

Avant d'être le Syndic de la Restauration, et avant même de préparer cette restauration, Ami Lullin avait parcouru une carrière politique relativement longue. Avocat en 1770, membre du CC dès 1775, conseiller en 1781, chef du parti Négatif, il triomphe avec le « Code Noir » de 1782, mais se rallie en 1789 au nouveau code obtenu par les Représentants. Il ne tarde pas à regretter les concessions faites : Syndic en 1790, puis de nouveau simple Conseiller, il réagit de toutes ses forces contre les tendances démocratiques et révolutionnaires. Au début de 1792, devant l'inutilité de ses efforts, il renonce à la vie publique. Pas pour longtemps d'ailleurs. Il rentre en scène à la fin de l'année pour négocier avec le général de Montesquiou le traité de Carouge. Le succès de cette affaire lui laisse espérer un instant que tout n'est pas perdu. Il reprend derechef la lutte contre les Egaliseurs, mais le vote du 12 décembre 1792, consacrant l'égalité politique, marque la fin du régime auquel Lullin avait lié son sort. L'ancien magistrat reste à Genève, songeant dès 1793 à tenir en éveil ceux qui, d'une façon ou d'une autre, pourront être utiles à sa patrie. Mais en décembre, accusé d'avoir « critiqué la révolution » en la personne de l'auditeur Bridel, Lullin, qui proclame courageusement sa fidélité à l'Ancien Régime, est condamné par les Comités à quatre ans de prison et au bannissement perpétuel. Il s'évade le 24 février 1794 et se réfugie à Bex, où il restera jusqu'en octobre ; de là, il suit avec anxiété la marche des événements qui, à en juger par sa correspondance, l'affectent énormément. En août, le Tribunal révolutionnaire le condamne à mort par contumace. Il projette de se « dépayser », mais ne peut se résoudre à s'éloigner davantage de Genève. Déjà il songe à une restauration. L'annulation des jugements révolution-

naires, prononcée le 23 mars 1795, l'engage à se rapprocher encore de la ville. Il va s'établir à sa campagne d'Archamps où il attendra, déployant une très grande activité, le moment d'intervenir.

1103. — *Séance du 23 mars 1939.*

Jean de Murol, évêque de Genève de 1378 à 1385, par M. Albert CHOISY.

Jean de Murol, d'une famille noble d'Auvergne, naquit en 1340. Admis dans la maison du cardinal Guy de Boulogne, il s'y lia avec le neveu de celui-ci, Robert de Boulogne, le futur Clément VII. C'est sans doute à l'influence de son ami qu'il dut son élection, le 23 janvier 1378, à l'évêché de Genève, comme successeur de Guillaume Fournier de Marcossey. Il était alors en Italie et assista au conclave qui éleva Robert au trône pontifical et donna naissance au grand schisme d'Occident.

Comme évêque, il résista avec énergie, en usant de l'interdit ecclésiastique, aux empiètements de vidomne et des châtelains savoyards sur sa juridiction temporelle. C'est pendant son épiscopat que le chapitre entreprit d'importantes réparations à la cathédrale et obtint du pape d'Avignon des accroissements de ressources à cet effet. On lui doit quelques constitutions synodales.

Transféré le 12 juillet 1385 à l'évêché de Saint Paul Trois Châteaux, il n'en garda que l'administration pendant trois ans, à cause de sa nomination comme cardinal prêtre, au titre de Saint-Vital. Entièrement dévoué à Clément VII, il accomplit pour lui d'importantes missions, entre autres comme nonce apostolique en France.

Bien qu'ayant contribué à l'élection de Benoît XIII, il participa à la soustraction d'obédience par laquelle le clergé français espérait obtenir son abdication et la fin du schisme. Son testament du 19 septembre 1397 a été publié par Baluze dans ses *Vitae paparum Avinionensium*. Il mourut à Avignon, le 10 février 1399 et fut enseveli à Clermont-Ferrand, dans l'église des Frères mineurs.

Poètes réformés du XVI^e siècle à Genève, par M. Olivier REVERDIN.

Jusque vers 1560, le paganisme de la Pléiade n'avait suscité chez les Huguenots que des réactions isolées, dont la première en date est celle de Théodore de Bèze dans la préface de son *Abraham sacrificiant*. Puis, de 1562 à 1564, la fameuse querelle des discours mit aux prises le Vendômois avec ceux qu'il traite de « ie ne sçay quels predicans et ministres de Geneve », mais qui sont en réalité les poètes huguenots Jean de la Taille, La Roche Chandieu, Montméja, Grévin et Florent Chrestien.

Cependant les huguenots n'avaient guère de poésie chrétienne à opposer à la poésie païenne de la Pléiade. C'est pour combler cette lacune que Simon Goulart prit l'initiative de grouper en un recueil collectif les œuvres d'un certain nombre de poètes réformés. Un Français réfugié, Philippe de Pas, se chargea de l'élaboration du recueil, qui parut en 1574 à Genève sous le titre de *Poemes Chrestiens de B. de Montmeja et autres divers auteurs*. On y trouve des œuvres de Genevois et de Français réfugiés à Genève, tels que Théodore de Bèze, Jean Tagaut, Simon Goulart, Pierre Enoc.

Dans le dernier quart du XVI^e siècle, plusieurs Genevois ou réfugiés publièrent des vers chrétiens. Citons en particulier Pierre Poupo (*Muse chrestienne*, 3 éditions), Benoit Alizet (*Calliope chrestienne*, 3 éditions), Joseph Du Chesne, sieur de la Violette (*La Macrocosmie*, *L'ombre de Garnier Stoffacher*, *Le grand miroir du monde*). On est en droit de parler alors d'une véritable école de poésie réformée, dont le grand animateur fut Simon Goulart. Ce mouvement se rattache surtout à Genève, capitale de la Réforme. On ne saurait parler d'une poésie locale. Mais il n'en demeure pas moins que Genève fut le centre d'une production poétique très vivante, expression émouvante de la sensibilité huguenote, et qui se distingue tant par l'austérité de sa poétique et de sa forme que par son inspiration des œuvres contemporaines. Elle s'intègre dans le patrimoine spirituel de la Réforme, qui tenta de créer une véritable civilisation chrétienne dont toutes les manifestations fussent soumises à la Parole de Dieu et mérite de sortir de l'oubli injuste dans lequel elle est tombée.

1104. — *Séance du 20 avril 1939.*

Renseignements nouveaux apportés par quelques papyrus sur les priviléges accordés aux propriétaires de maisons dans les grandes villes de l'Empire romain au IV^e siècle, par MM. Victor MARTIN et Denis van BERCHEM.

Paraîtra dans la *Revue de philologie*.

Les fresques de l'église de Chalières près Moutiers (canton de Berne), avec projections lumineuses, par Mlle Marie SARASIN.

Découvertes récemment et malheureusement fort mal restaurées en 1936, les fresques de l'église de Chalières ont été datées contre toute vraisemblance du XIII^e ou du XIV^e siècle par M. G. Amweg, qui les a décrites dans son livre : *Les arts dans le Jura bernois*. Une étude plus approfondie permet de les faire remonter beaucoup plus haut. L'église de Chalières était probablement une filiale de Moutier-Grandval. L'intérieur de l'abside semi-circulaire, voûtée en cul-de-four, et le mur de l'arc triomphal sont recouverts de peintures. Sur la voûte de l'abside, un Christ bénissant est debout dans une gloire circulaire, entourée des symboles des quatre évangélistes. Le Christ est jeune et imberbe comme dans le premier art chrétien. Au soubassement, les douze Apôtres, vêtus à l'antique, sont groupés deux à deux sous des arcatures. Au sommet de l'arc le buste du Christ bénissant dans un médaillon rond est flanqué de Caïn et Abel dans les retombées de l'arc ; l'un porte une gerbe, l'autre un agneau. Ces différents thèmes sont fréquents dans l'iconographie chrétienne du V^e au X^e siècle ; ils ont été repris dans l'art othonien. Les visages avec des rehauts blancs et les pieds des personnages rappellent d'une façon frappante les types de l'art de Reichenau. Certains indices : les coiffures à boucles, l'allongement des formes et le dessin des plis verticaux permettent de rapprocher ces peintures du style Henri II et font dater cet ensemble de la première moitié du XI^e siècle. La division des fonds en bandes de couleurs conventionnelles est

encore une indication du style de Reichenau. Les fresques de Chalières appartiennent incontestablement à cette école ; à ce titre elles sont uniques en Suisse.

Présentation par M. Fréd. GARDY de la « Bibliographie des éditions de Tournes par Alfred Cartier, mise en ordre avec une introduction et des notes par Marius Audin ». Paris, 1938-1939, 2 vol. in-8°.

Voir le *Journal de Genève* du 27 avril 1939.

1105. — *Séance du 4 mai 1939.*

Les inscriptions romaines de Vidy, avec projections lumineuses, par M. Paul COLLART.

Voir : Paul COLLART et Denis VAN BERCHEM, *Inscriptions de Vidy*, dans la *Revue historique vaudoise*, mai-juin 1939, p. 126-145 et pl. I à III.

Journal d'un étudiant genevois (Louis Odier) en 1767, par M. Paul NAVILLE.

En 1767, le futur propagateur de la vaccine à 19 ans, passe, sans trop se fatiguer, des examens qui n'ont pas l'air très difficile et se prépare à aller faire sa médecine à Edimbourg. Son Journal, qui est un petit manuscrit autographe de 78 pages, relate ses faits et gestes de mai à août. En homme précis, Odier divise le récit de ses journées en paragraphes baptisés de noms latins : *vitae*, événements qui le concernent personnellement, *tempus*, le temps qu'il fait, *famae*, ce qu'on entend raconter de part et d'autre, *eventus*, récit des troubles politiques, etc. En fait, et par extraordinaire, Genève est assez calme. D'ailleurs nous sommes en été, Odier passe le plus clair de ses journées à se promener avec ses amis, à herboriser ou à converser avec diverses personnes du beau sexe — ou de l'autre — qu'il décrit avec beaucoup de pittoresque et d'humour. Plus qu'un docu-

ment historique, ce journal est ainsi un document humain, plein de fraîcheur, de malice et de sincérité, et par là même assez rare.

1106. — *Séance extraordinaire du jeudi 25 mai, consacrée à la célébration du 250^e anniversaire de la « Glorieuse rentrée » des Vaudois du Piémont.*

Les Vaudois du Piémont exilés à Genève, par M. T.R. CASTIGLIONE.

Impr. sous le titre : *Naissance d'une élite: Les Vaudois du Piémont à Genève*, dans le *Bollettino della Società di studi valdesi*, n° 72, septembre 1939, p. 179-190.

Cromwell, Genève et les Vaudois du Piémont, par M. Bernard GAGNEBIN.

Impr. dans le *Bollettino della Società di studi valdesi*, n° 72, septembre 1939, p. 237-254.

Excursion archéologique du 18 mai 1939.

Cette excursion, qui réunit 80 participants, eut pour but le Bugey, où l'on visita le château de Varey, l'abbaye d'Ambronay et la crypte de l'abbaye de Saint-Rambert-en-Bugey.

EXTRAIT DU RAPPORT FINANCIER SUR L'EXERCICE 1938

Recettes

Cotisations 1939 et arriérées	fr. 2.675,—
Intérêts du fonds ordinaire	» 823,70
Intérêts du fonds Gillet-Brez pour publications	» 990,60
Excédent de revenus reporté de 1937.	» 849,15
Total	fr. 5.338,45

Dépenses

Bibliothèque	fr.	154,40
Frais généraux: loyer, séances, frais, de bureaux	»	1.704,20
Publications	»	7.098,95
Frais du Centenaire à la charge de la Société	»	<u>727,40</u>
Total	fr.	9.684,95
Excédent des dépenses.	»	4.346,50

*Compte des publications (Bulletin et Mémoires).**Débit*

Impression du <i>Bulletin</i> de 1937, solde	fr.	17,—
Impression du <i>Bulletin</i> de 1938 . .	»	1.911,—
Impression des M.D.G. in-8°, t. XXXIV	»	3.662,50
Impression des M.D.G. in-4°, t. VI	»	4.690,30
Frais d'emballage et d'expédition	»	579,70
Frais de copie et divers, nettoyage du dépôt	»	<u>143,20</u>
Total	fr.	11.003,90

Crédit

Produit des ventes	fr.	113,45
Remboursement des frais de correc- tion par les auteurs	»	129,—
Revenus du fonds Gillet	»	990,60
Allocation de la fondation Harvey pour M.D.G. in-8°, t. XXXIV . .	»	<u>3.662,50</u>
Total	fr.	<u>4.895,55</u>
Excédent des dépenses.	fr.	6.108,35

Compte des «Registres du Conseil».

Solde débiteur au 31 décembre 1937	fr. 6.770,05
Produit des ventes	fr. 36,75
Don en souvenir de V. van Berchem	» 2.000,—
Allocation de la Société auxiliaire des sciences et des arts	» 1.000,—
Total	» 3.036,75
Solde débiteur au 31 décembre 1938 . .	fr. 3.733,30

Compte des «Origines de la Réforme à Genève».

Solde créancier au 31 décembre 1937	fr. 2.065,65
Produit des ventes	» 60,—
Total	fr. 2.125,65
Allocation à l'auteur.	» 500,—
Solde créancier au 31 décembre 1938 . .	fr. 1.625,65*

* Le solde ci-dessus comprend une allocation de fr. 1.000 que la Société a reçue pour la publication du second volume.

*Compte du Centenaire.**Dépenses*

Frais d'organisation de la séance commémorative du 5 mars 1938	fr. 661,40
Dîner et soirée à la Métropole et réception des invités	» 779,90
Visite de la ville et de la S. d. N., réception des invités à la Perle du Lac	» 169,10
Total	fr. 1.610,40

Recettes

Don de la Société du Musée histori- que de la Réformation	fr.	30,—
Souscriptions des membres de la Société d'histoire	»	<u>853,—</u>
Excédent des dépenses à la charge de la Société	fr.	727,40